



Lettre d'information d'AYN

Avril 2015

- Agenda -

4 avril **de 10h à 11h30**
16 mai **Ateliers jeune public**
13 juin proposés par le Comité des Fêtes
Renseignements auprès du Comité

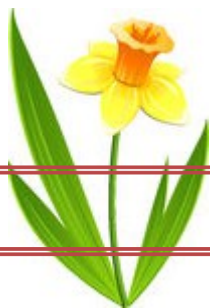
10 avril **à 18h à la salle des fêtes de Dullin.**
Spectacle des activités périscolaires : les enfants vous montrent le résultat de leur travail sur le thème des Amériques

08 mai Raid INP Grenoble.
Course d'orientation des étudiants.

09 mai **Faites du jardin !**
Rendez-vous dans la cour de l'école de 10h00 à 13h00 pour
- **le troc du jardin** : plantes, outils, livres, etc.
- **le marché de producteurs locaux** : venez (re)découvrir les productions locales en direct de la ferme

13 juin **Vide-grenier** organisé par le Comité des fêtes.
Et quelques surprises...
Vu ce qui se prépare, on serait vous, on réserverait la journée !

21 juin Course VTT « La Mandrinoise », organisée par le Club VTT du Lac d'Aiguebelette



- Participez à « Faites du jardin ! » -

Les producteurs qui souhaitent participer au marché sont invités à se manifester auprès de Thomas LEFRANCQ (1er Adjoint à DULLIN) ou en mairie d'AYN.

Les connaissances, ça se transmet aussi. Alors si vous voulez partager votre expérience et votre passion pour les bonnes pratiques au jardin (compostage, paillage, etc.), vous pouvez vous manifester en mairie d'AYN.



- Vie de la Commune -

Groupes-projets

Suite à la réunion publique du 26 février, le Conseil Municipal a créé 5 groupes-projets au sein desquels vous pouvez faire avancer les projets qui vous tiennent à cœur.

Pour ne pas demander un investissement trop important, les groupes-projets s'occupent de sujets volontairement très précis, limités dans le temps et dans l'espace.

Pour devenir acteurs de votre Commune, rien de plus simple, il suffit de prendre contact avec le groupe qui vous intéresse.

Suivez l'actualité des rencontres des groupes-projets sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur le site internet ayn.fr.

La participation aux groupes-projets implique l'adhésion à la Charte consultable en mairie et sur le site internet.

Groupes-projets	Mission initiale	Élus-référents
Columbarium	Étudier la fin d'aménagement du columbarium	Christophe BELLEMIN-NOËL
Bibliothèque	Projeter le déménagement de la bibliothèque dans un lieu plus fonctionnel	Suzanne BIESSY Éric POBEL
Jeu de boules	Programmer l'aménagement d'un espace intégrant de manière sécurisée le jeu de boules, une zone de jeux pour enfants et une zone de pique-nique	Alain GUICHERD
Sécurité routière	Proposer des moyens de sécuriser la circulation routière sur les routes communales et départementales	Sandra FRANCONY
Nomenclature de la voirie	Proposer la dénomination de la voirie et la numérotation des bâtiments	Christophe VEUILLET François RIGAUD

- Site internet -

Au début de l'année 2015, le site internet de la Commune a fait peau neuve.

Pas de grand changement, mais un peu de rangement, et un petit coup de peinture.

Depuis quelques semaines, il est même possible de s'inscrire à une newsletter automatique pour recevoir directement dans sa boîte mail les dernières nouvelles d'Ayn. Idéal pour ceux qui n'ont pas le temps de passer lire les panneaux d'affichage de la mairie.

- Bien vivre ensemble -

Écobuage

Cette pratique est interdite sur tout le territoire de la Savoie (et donc aussi la Commune d'AYN) par arrêté préfectoral du 26 mars 2012.

Le préfet motive son interdiction par le fait que l'écobuage est parfois pratiqué sans maîtrise de cette technique qui possède indéniables avantages, mais aussi des inconvénients et des risques.

Ceux qui choisissent de passer outre cette interdiction s'exposent à une amende de 3e classe, soit **450 €** pour une première infraction (quand même, hein !).

Afin d'adopter une position réfléchie par rapport à l'interdiction préfectorale et à la pratique de l'écobuage sur la Commune d'AYN, **le Comité Agriculture-Forêt-Espaces naturels se réunira le 14 avril à 20h30 en mairie.**

Nous vous rappelons que tous les agriculteurs dont le siège est sur Ayn, étant les premiers concernés, sont membres de droit de ce Comité et donc invités à cette réunion.

Brûlage des déchets de jardin

Là encore, un arrêté préfectoral (celui du 3 mars 1986), régleme cette pratique.

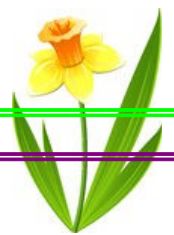
Pour faire simple, en dehors de cas dont l'exception est définie, **le brûlage des déchets est interdit.**

En effet, les végétaux, souvent encore verts, brûlent mal, et contribuent à une pollution de l'air dans les mêmes proportions qu'un moteur de voiture (voir les comparaisons chiffrées sur le site internet, ou dans la plaquette jointe à cette lettre d'infos).

Bon, mais si on ne brûle pas, qu'est-ce qu'on fait ?

Il existe bien d'autres moyens de se débarrasser de ses déchets de jardin, bien moins polluants, bien meilleurs pour le jardin, et qui vous feront même faire des économies !

Venez les découvrir le 09 mai, lors de l'opération « Faites du jardin ! ».



- Urbanisme -

Déclarations préalables aux travaux

Le printemps arrive (ou ça ne va pas tarder), et avec lui la saison des travaux en extérieur.

Afin de ne pas vous mettre dans une situation délicate vis-à-vis de la loi, nous vous invitons à venir vérifier en mairie les conditions de déclaration et d'exécution des travaux que vous projetez.

Nous vous aiderons à engager la procédure correspondant à votre projet.

Pour des travaux de grande importance, vous pouvez aussi rencontrer gratuitement l'architecte-conseil du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).

Il consulte sur rendez-vous à la Maison du Lac.

Renseignements : 04-79-28-78-64.

- Travaux – Restrictions de circulation -

Route du Montigon

Nous y croyions vraiment. Les devis étaient prêts, nous étions à l'affût de l'autorisation des assurances.

Et voilà qu'une nouvelle expertise est programmée fin avril...

La route restera donc fermée encore un moment. Malgré toute notre bonne volonté, nous restons tributaires des assurances.



RD921 à LA BRIDOIRE

Les travaux dans le centre de La Bridoire touchent eux-aussi à leur fin.

Pour permettre la reprise de la chaussée, la RD921 sera **totale**ment **coupée** entre la montée de l'école et la route de Rochassieux, **de 8h30 à 17h00**

- lundi 13 avril
- mardi 14 avril
- lundi 20 avril
- mardi 21 avril
- mercredi 22 avril

RD 36 à NOVALAISE

La RD 36 (route du Banchet sur Novalaise) sera coupée le **jeudi 9 avril entre 8h00 et 17h30** pour permettre des travaux de reprise d'enrobé (travaux Conseil Général).

L'accès à Novalaise se fera donc par la RD 36E, via Le Franquet et Le Bard, pour les VL. Merci de respecter la limitation à **50 km/h** dans ces hameaux, pour la sécurité de tous.

Les PL seront déviés par la RD921 au bord du lac.

- Bibliothèque -

L'équipe fort dynamique et ô combien sympathique de la bibliothèque vous ouvre les portes **tous les samedis de 10h à 12h**.

Grâce au réseau Savoie-Biblio, vous pourrez emprunter toutes les semaines des livres provenant de la réserve départementale, y compris les dernières parutions.

Boissons chaudes et pâtisseries maison vous inciteront à vous attarder un peu dans ce cocon suspendu au-dessus de la salle des fêtes, et à faire un brin de causette.



- Permanence des élus -

Pour recevoir vos remarques et répondre à vos questions, le Maire et un des Adjointes vous accueillent **tous les samedis en mairie de 10h à 12h**.

N'hésitez pas à venir discuter avec eux pour transmettre vos suggestions, ou mieux comprendre le fonctionnement de la commune.